

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-sixième session

Rome, 12-13 décembre 2005

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À LA

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

POUR LE

PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'AGRICULTURE DANS LE DISTRICT DE LA TSHOPO PROVINCE ORIENTALE

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME	iv
RÉSUMÉ DU FINANCEMENT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	4
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la République démocratique du Congo	4
DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME	5
A. Zone du programme et groupe cible	5
B. Objectifs et portée	6
C. Composantes	6
D. Coûts et financement	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	10
F. Organisation et gestion	10
G. Justification économique	11
H. Risques	12
I. Impact sur l'environnement	12
J. Caractéristiques innovantes	12
TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	13
QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION	13
ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE FINANCEMENT NÉGOCIÉ	15

APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN THE DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. ORGANIZATION AND MANAGEMENT (ORGANISATION ET GESTION)	12
V. DISBURSEMENT ACCOUNTS BY FINANCIERS (COMPTES DE DÉCAISSEMENT)	16

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Franc congolais (CDF)
1,00 USD	=	480 CDF (août 2005)
1,00 CDF	=	0,0021 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

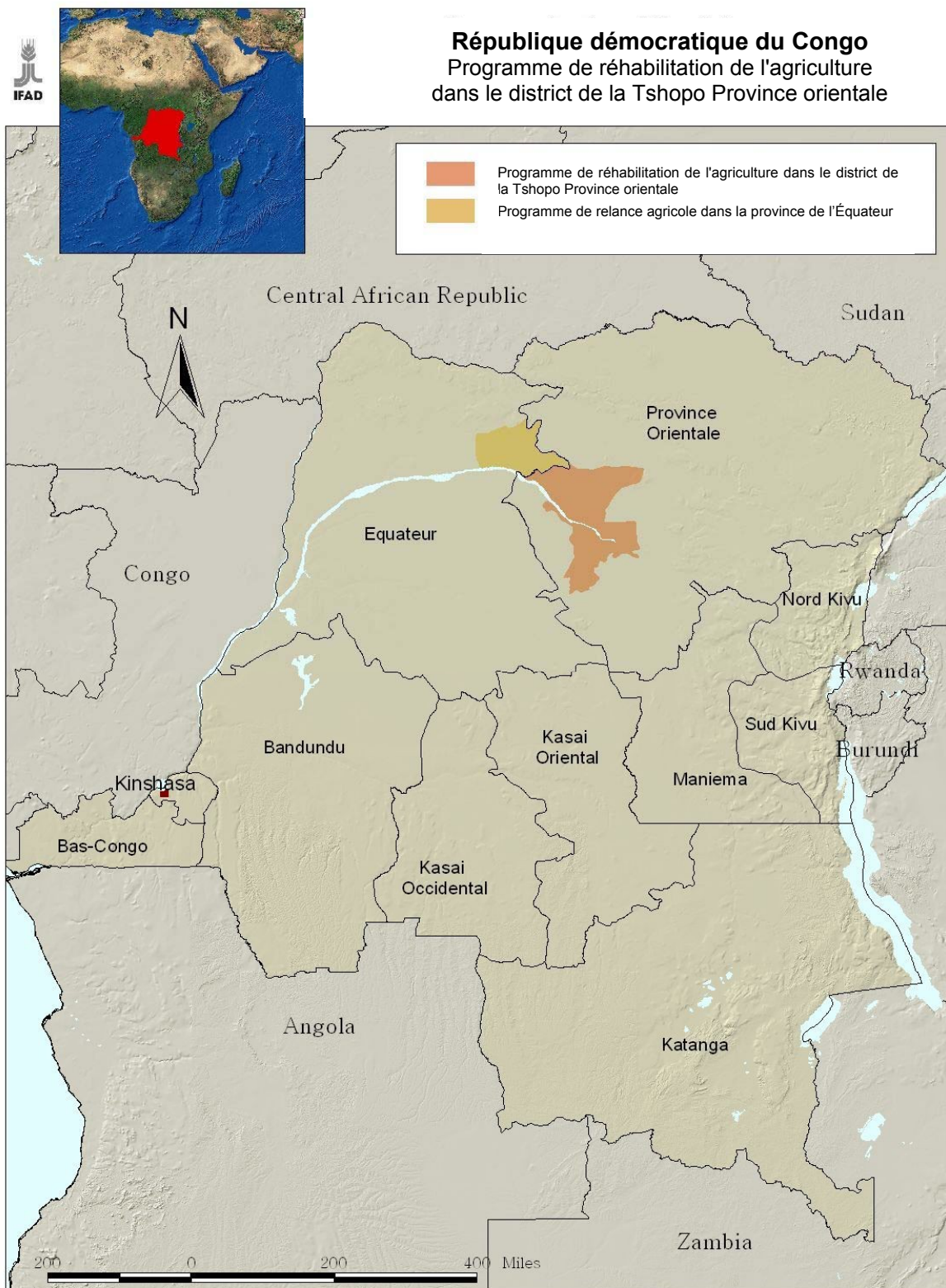
PTBA	Programme de travail et budget annuel
FMI	Fonds monétaire international
S&E	Suivi et évaluation
UGP	Unité de gestion du programme
PRAPE	Programme de relance agricole dans la province de l'Équateur
OPB	Opérateur principal de bassin (organisme chef de file dans une zone de production)
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Année budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

**PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'AGRICULTURE
DANS LE DISTRICT DE LA TSHOPO PROVINCE ORIENTALE**

RÉSUMÉ DU FINANCEMENT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
BÉNÉFICIAIRE:	République démocratique du Congo
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère de l'agriculture et de la pêche
COÛT TOTAL DU PROGRAMME:	26 millions de USD
MONTANT DU FINANCEMENT DU FIDA:	Prêt: 10,95 millions de DTS (équivalent approximativement à 15,53 millions de USD) Don: 210 000 DTS (équivalent approximativement à 300 000 USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEUR:	Fonds belge de survie (FBS)
MONTANT DU COFINANCEMENT:	6,25 millions de USD
CONDITIONS DU COFINANCEMENT:	Don
CONTRIBUTION DU PAYS BÉNÉFICIAIRE:	3,42 millions de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	582 000 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires? Le programme se déroulera dans le district de la Tshopo Province orientale, dans le nord-est de la République démocratique du Congo, et couvrira cinq zones de production dans le district de la Tshopo et trois axes autour de Kisangani, la capitale du district. Les activités se concentreront sur deux des zones du district – celles d'Isangi et de Basoko – retenues comme prioritaires dans le document définissant les stratégies d'intervention du FIDA pour le pays et dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté établi par le Gouvernement. Le programme bénéficiera directement à environ 55 000 ménages d'agriculteurs et de pêcheurs pauvres vivant dans la zone, et portera une attention particulière aux groupes vulnérables, parmi lesquels les mères célibataires, les veuves et les orphelins, les jeunes et les personnes âgées.

Pourquoi sont-ils pauvres? La longue période de crise et d'instabilité institutionnelle traversée par le pays a eu une incidence négative sur les activités des agriculteurs et des pêcheurs dans la zone du programme. Le développement rural est confronté à d'importants obstacles – enclavement des zones de production et manque d'accès aux marchés, à l'outillage et aux technologies. L'absence prolongée d'entretien a eu pour effet la destruction ou la dégradation des infrastructures de transport et de communication et des infrastructures sociales. En conséquence, la productivité et la production de l'agriculture et de la pêche sont faibles, et la population n'a que difficilement accès aux services sociaux essentiels (soins de santé primaires, éducation primaire, nutrition, accès à l'eau potable et assainissement).

Que fera le programme pour eux? Le programme permettra d'accroître durablement les revenus, la sécurité alimentaire, l'état nutritionnel et le niveau de vie du groupe cible, et de renforcer sa capacité de gestion des ressources naturelles. Il contribuera en particulier à: a) améliorer durablement l'accès physique et immatériel aux marchés et aux zones de production; b) renforcer l'aptitude des populations rurales et de leurs organisations locales à faire valoir leurs intérêts, et leurs compétences en matière de gestion, et renforcer les capacités dont les pouvoirs publics ont besoin pour appuyer le développement rural; c) intensifier et diversifier la production agricole et halieutique, et lui apporter de la valeur ajoutée; et d) améliorer l'accès aux services sociaux essentiels. La mise en œuvre de la deuxième sous-composante sera initialement appuyée par les activités prévues dans le cadre d'un don qui sera conclu au moment de la préévaluation.

Comment les bénéficiaires participeront-ils au programme? Les bénéficiaires et les partenaires du développement participeront activement aux travaux de planification, à la définition des modalités d'exécution, et au suivi et à l'évaluation de l'impact. Le programme sera adaptable et mené selon une approche participative axée sur l'alphabétisation et la formation, et facilitant un dialogue constant avec les bénéficiaires et les différents partenaires de la mise en œuvre. Une telle démarche permettra d'intégrer au programme les enseignements tirés pendant l'exécution. L'expérience acquise dans le cadre du programme de relance agricole dans la province de l'Équateur sera également utile au programme.

Comment le programme a-t-il été élaboré? Le programme a été élaboré par une mission réunissant des experts nationaux, qui ont mené des enquêtes préliminaires sur place en collaboration avec les responsables des ministères concernés. Des réunions ont été organisées avec les principaux partenaires techniques et financiers du pays, de nombreuses ONG nationales et internationales, des représentants de projets en Province orientale, des groupements professionnels et des organisations de producteurs locaux, les autorités provinciales et locales, et les services décentralisés des ministères concernés. Des visites sur le terrain ont été effectuées d'octobre à décembre 2004. Une approche participative a été adoptée pour le recensement des principaux problèmes, des zones offrant un potentiel agricole et des zones de production. Des réunions de concertation se sont tenues avec tous les acteurs intervenant dans l'arrière-pays de Kisangani et le district de la Tshopo (services décentralisés, agents économiques, ONG). En outre, une séance d'information avec les donateurs et une réunion de synthèse ont eu lieu à Kinshasa au terme de la mission.

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT
UNE PROPOSITION D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À LA
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
POUR LE
PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'AGRICULTURE
DANS LE DISTRICT DE LA TSHOPO PROVINCE ORIENTALE**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition d'assistance financière à la République démocratique du Congo, comprenant un prêt d'un montant de 10,95 millions de DTS (équivalant approximativement à 15,53 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, et un don de 210 000 DTS (équivalant à 300 000 USD) en vue de contribuer au financement du programme de réhabilitation de l'agriculture dans le district de la Tshopo Province orientale. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA¹

A. L'économie et le secteur agricole

1. La République démocratique du Congo, qui s'étend sur environ 2,34 millions de km², est le troisième pays d'Afrique par sa superficie. Sa population était estimée en 2001 à près de 54 millions d'habitants; la croissance démographique est de 3,2% par an, et plus de 60% de la population vit en milieu rural. Avec seulement 22 habitants au km², la densité moyenne dans les zones rurales est parmi les plus basses d'Afrique. Potentiellement l'un des plus riches du continent, le pays recèle d'importantes ressources minérales (cuivre, cobalt, diamants, uranium, étain, or, argent, charbon, zinc et pétrole); il abrite 6% des réserves forestières dans le monde, possède des sols fertiles en abondance et bénéficie de précipitations assurées tout au long de l'année. Ce potentiel ne s'est malheureusement jamais traduit pour la population par un niveau de vie décent. En 2001, le PIB par habitant était estimé à 107 USD, et l'indicateur de développement humain, de 0,390, plaçait la République démocratique du Congo au 142^e rang sur les 162 pays figurant dans le *Rapport sur le développement humain 2001*.

2. L'économie de la République démocratique du Congo s'est immobilisée au cours des années 90, au terme d'une période de constante dégradation qui avait débuté en 1974. En 2000, la dette extérieure atteignait 300% du PIB et 900% des exportations, et les arriérés représentaient 75% de l'endettement total. L'effondrement de l'économie s'explique par la combinaison de différents facteurs, parmi lesquels l'instabilité institutionnelle, l'hyperinflation, les conflits ethniques, la guerre et l'afflux massif de réfugiés en provenance du Rwanda. Le secteur formel avait quasiment disparu et la croissance réelle du PIB avait plongé, passant de -6,6% en 1990 à -14% en 1999. La plupart des institutions bilatérales et multilatérales, parmi lesquelles le FIDA, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, avaient, dès 1993, suspendu leurs programmes, et le pays était divisé en plusieurs zones, contrôlées par le gouvernement central ou par diverses factions rebelles. La signature du traité de paix de Lusaka en juillet 1999 a été suivie par le lancement, en mai 2001, d'un programme intérimaire renforcé en faveur de la reprise économique financé par la Banque mondiale et

¹ Voir l'annexe I pour des informations plus détaillées.

le FMI. L'inflation a été ramenée de plus de 500% en 2000 à 6% en 2003, et des progrès ont été enregistrés dans de nombreux secteurs. En juin 2003, un gouvernement de transition intégrant toutes les factions a été mis en place, et la plupart des donateurs sont revenus. En 2004, la navigation a repris sur le fleuve Congo, axe de liaison entre le Nord et le Sud; la croissance du PIB a atteint 9%; et le franc congolais est demeuré stable par rapport au dollar USD et à l'euro. Le FMI a décidé d'apporter 750 millions de USD en vue de financer un programme économique du gouvernement d'une durée de trois ans afin de faire reculer la pauvreté et de favoriser la croissance économique. Au deuxième trimestre de 2003, le pays a atteint le point de décision dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. En décembre 2003, le FIDA a approuvé un allègement de la dette de 9,126 millions de DTS, équivalant approximativement à 12,3 millions de USD en valeur actuelle nette de 2002.

3. L'énorme coût social de la mauvaise gouvernance et des conflits n'a toujours pas été entièrement amorti. Les rares chiffres actualisés traduisent tous une situation effrayante: dans un pays aussi riche en terres et en eau, l'insécurité alimentaire touche plus de 70% de la population, 40% des enfants souffrent de malnutrition et 20% de malnutrition aiguë. Un tiers à peine des enfants âgés de 6 à 11 ans sont scolarisés (contre 58% en 1985), les établissements scolaires sont à l'abandon et l'enseignement est de qualité médiocre. L'espérance de vie à la naissance atteint tout juste 40 ans (contre 46,9 ans en Afrique subsaharienne); seuls 20% des enfants ont bénéficié de toutes les vaccinations et 20% n'ont jamais été vaccinés. Les taux de mortalité s'élèvent à 127 pour mille chez les nourrissons, à 215 pour mille parmi les enfants de moins de cinq ans, et à 2 000 décès pour cent mille naissances chez les mères. Moins de la moitié de la population a accès à une structure de soins (45%) ou à une source d'eau potable (42%). À l'échelle de tout le pays, 5% de la population environ est séropositive, et 300 000 personnes meurent du sida chaque année. Des taux d'incidence atteignant 12% ont été signalés dans le nord et dans l'est du pays. Le paludisme est responsable de la moitié des décès enregistrés.

4. La République démocratique du Congo détient un vaste potentiel agricole: des terres en abondance, une pluviométrie généreuse et un réseau capillaire de rivières et de fleuves. Parmi les contraintes, le problème physique de l'accessibilité arrive en premier, suivi par le manque d'informations, de formation et de technologies. Les quelques progrès réalisés ont été gravement compromis par les conflits des années 90, et on estime que plus de 80% des agriculteurs sont revenus aujourd'hui à une production de subsistance. Le PIB généré par l'agriculture a chuté de 38% entre 1990 et 2000. La plupart des grandes plantations de cultures industrielles (palmier à huile, caoutchouc, café, cacao, thé, tabac), qui étaient une source importante de recettes d'exportation et de recettes fiscales, sont à l'abandon. Il y a même eu un déclin de la production vivrière, qui a toujours été largement dominée par de petits exploitants pratiquant la culture sur brûlis. Les exploitations agricoles sont en moyenne de petite taille (de 0,5 à 1,5 hectare) car le débroussaillage d'une végétation aussi dense réclame beaucoup de travail et il existe peu de connexions avec les marchés. Moins de 10% des terres arables sont cultivées chaque année. La polyculture vivrière (manioc, plantain, maïs, racines et tubercules) est associée à la production fruitière et au petit élevage. Certains groupes ethniques sont spécialisés dans l'élevage et la pêche. L'utilisation d'intrants est minime et les taux de productivité sont faibles.

5. La Province orientale, située dans le nord-est du pays, se compose de quatre districts (Bas-Uele, Haut-Uele, Ituri et Tshopo) et a pour capitale Kisangani, la troisième ville du pays avec un peu moins d'un million d'habitants. La faculté d'agriculture de l'université de Kisangani jouit d'une excellente réputation, mais ses diplômés ne trouvent pas de travail localement. Les principales cultures vivrières de la province sont le manioc, le plantain, le riz, les arachides, les haricots et le maïs. De 1998 à 2003, Kisangani et son arrière-pays ont été totalement coupés du reste du pays alors qu'il leur a fallu accueillir d'importants effectifs de réfugiés fuyant les conflits, qui provenaient en grand nombre de pays limitrophes. La France et la Belgique ont été mandatées par les Nations Unies pour former une nouvelle gendarmerie nationale incluant toutes les factions rebelles. La sécurité règne depuis deux ans, y compris en Ituri, où les anciens rebelles se sont ralliés au gouvernement de transition. En 2001,

le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) classait, sur la base de l'indicateur de développement humain, la Province orientale au dixième rang sur les onze provinces du pays.

6. **La pauvreté rurale.** Environ 80% de la population du pays vit dans l'extrême pauvreté. Les principaux facteurs responsables de la pauvreté rurale ont toujours été: a) l'isolement imputable au mauvais état des routes, du réseau ferré, des bateaux et des débarcadères; b) l'absence ou l'état calamiteux des infrastructures et des services économiques (fourniture d'intrants, d'outillage et de matériel; entreposage et transformation; marchés; information et formation); c) l'absence ou l'état calamiteux des structures et des services sociaux (écoles, santé, eau potable, assainissement); d) la faible productivité de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche; et pour toutes ces raisons, e) l'insuffisance ou l'absence d'accès aux marchés. Tous ces facteurs se sont considérablement aggravés en raison des conflits prolongés.

7. **Le développement rural et la réduction de la pauvreté.** Après avoir réuni ses principaux partenaires (parmi lesquels les ONG, le secteur privé et d'autres sources de soutien technique et financier) lors d'une table ronde consacrée au développement agricole, le Gouvernement a formulé le Programme minimum de partenariat pour la transition et la relance (2004-2007). Ce programme vise à favoriser la stabilité et la sécurité politiques et sociales, une croissance économique rapide et équitable, une bonne gouvernance et la réduction de la pauvreté. Pour ce qui concerne les aspects relatifs au développement agricole et rural, tous les partenaires sont censés appliquer une approche à assise communautaire des activités de redressement des services économiques et sociaux: rétablissement des transports terrestres et fluviaux, relance de la production (agriculture, élevage et pêche), promotion d'activités rémunératrices agricoles et autres qu'agricoles, formation et appui. Il existe des partenariats analogues dans d'autres secteurs, tels que la santé publique, la nutrition et l'éducation.

8. **Le cadre institutionnel.** Le gouvernement de transition est de plus en plus largement reconnu par les donateurs comme par la population. La restructuration des services publics suit son cours mais beaucoup reste encore à faire. Les ministères techniques impliqués dans le développement rural sont les suivants: agriculture et pêche; développement rural; environnement, protection de la nature, eaux et forêts; travaux publics et aménagement du territoire; transports et communications. Leurs interventions en faveur du développement économique sont complétées par l'action des ministères spécialisés dans le développement social et la protection sociale: santé; éducation; promotion de la femme et de la famille. Parmi les fonctionnaires, très bien formés en règle générale, rares sont ceux qui ont eu la possibilité de perfectionner leurs compétences, et leurs salaires sont bas et irréguliers. Les antennes sur le terrain sont en sous-effectifs et n'ont pas les moyens de s'acquitter de leur mission. La plupart des services ont des capacités limitées dans les domaines de la planification et du suivi des activités de terrain, et leurs attributions se chevauchent fréquemment. Les institutions de microfinancement se concentrent en milieu urbain et dans les provinces méridionales. Les zones rurales sont desservies, mais en partie seulement, par les ONG chargées d'administrer les lignes de crédit financées par les donateurs. La communauté des ONG rassemble au moins 1 000 organisations dans le pays, mais elles sont majoritairement présentes dans le Sud et à Kinshasa ou dans ses environs, et on en recense une cinquantaine en Province orientale.

9. **Problèmes spécifiques liés au sexe et à l'âge.** Les femmes sont particulièrement défavorisées dans les sociétés traditionnelles du pays, surtout si elles sont divorcées ou séparées, veuves ou mères célibataires. Ce n'est pas tant l'accès à la terre, amplement disponible, qui pose problème, mais plutôt la somme de travail que représentent le défrichage et le dessouchage, et l'accès à l'information, à la formation, à la vulgarisation et au crédit. Les activités productives dévolues aux hommes et aux femmes sont traditionnellement différentes, et les intérêts des hommes priment généralement sur ceux des femmes. Les familles rurales ne considèrent pas la scolarisation des filles comme une priorité. Les familles modestes, dans lesquelles les filles sont amenées à participer à la garde des enfants et aux tâches domestiques, ont tendance à envoyer uniquement les garçons à l'école. Il existe trois autres catégories de population vulnérables en raison de leur âge: les jeunes, qui sont nombreux à avoir un

bagage scolaire et à rechercher un emploi "moderne"; les personnes âgées (hommes et femmes) n'ayant pas de proches pour s'occuper d'eux; et les orphelins de la guerre ou du VIH/sida.

B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA

10. Avant la suspension de ses opérations dans le pays, en 1993, le FIDA avait cofinancé trois projets avec la Banque mondiale d'un montant total de 24,75 millions de USD. Le programme de relance agricole dans la province de l'Équateur (PRAPE), approuvé en avril 2004 et doté de 10,0 millions de USD, a démarré fin septembre 2005. Le FIDA fournit par ailleurs 550 000 USD sous forme de dons, ventilés comme suit: 150 000 USD alloués à l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest pour la recherche sur le nouveau riz pour l'Afrique (NERICA); 200 000 USD destinés à financer des mesures d'urgence après un conflit; et 200 000 USD en vue de financer le lancement d'activités avec les communautés de la zone d'intervention du PRAPE.

11. Trois grands enseignements ont été tirés avant 1993: a) nécessité de procéder à une évaluation réaliste de la capacité du Gouvernement de fournir des fonds de contrepartie; b) nécessité de limiter les coûts marginaux récurrents de façon à éviter toute interruption des services une fois le projet achevé; et c) nécessité de reconnaître l'importance vitale des transports et de l'accès aux marchés pour la croissance rurale. En outre, à la lumière des interventions d'urgence menées par le FIDA à la sortie d'un conflit, en République démocratique du Congo et ailleurs dans la sous-région, il apparaît que: a) la production agricole doit être relevée dans les meilleurs délais, en rétablissant les connexions avec les marchés (transports) et en améliorant l'accès aux infrastructures essentielles, sociales autant qu'économiques; b) les autorités locales qui ont pallié la vacance du pouvoir pendant les conflits ont démontré leur aptitude à administrer les affaires locales, et cette aptitude doit être renforcée afin d'optimiser l'utilisation qui sera faite de l'aide extérieure; et c) la transition d'une situation d'urgence au développement sera fluide si les projets financés par des prêts peuvent démarrer dès que les fonds d'urgence commencent à se raréfier.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la République démocratique du Congo

12. L'objectif immédiat du Gouvernement en matière de développement rural consiste à garantir la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté par une redynamisation du secteur agricole. Son document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté, récemment approuvé par la Banque mondiale et le FMI, prévoit trois principaux piliers: a) promotion de la paix et de la bonne gouvernance; b) soutien à la stabilisation macroéconomique et à une croissance favorable aux pauvres, par le biais de l'amélioration de l'environnement macroéconomique, la remise en état des infrastructures socioéconomiques, le développement des secteurs de production, la mise en valeur du capital humain par l'éducation et la santé, et l'encouragement de la gestion durable des ressources naturelles; et c) le prolongement des initiatives et des stratégies de survie mises en place par de nombreuses communautés pour pallier l'absence de l'État. Les priorités à moyen terme consistent à renflouer le secteur de la production rurale, accroître la productivité, améliorer la commercialisation et encourager les organisations communautaires rurales autonomes. Le budget alloué aux services agricoles demeurera limité compte tenu des immenses besoins qui existent dans tous les secteurs et de la situation d'urgence en cours. Il sera primordial de nouer de solides partenariats avec les organisations de la société civile, le secteur privé et les donateurs, pour assurer une utilisation optimale des minces ressources à disposition.

13. **Actions pertinentes menées par les principaux partenaires du développement en faveur de la réduction de la pauvreté.** Les opérations menées par divers acteurs du développement associent les mesures d'urgence au sortir d'un conflit (comme la fourniture gratuite d'intrants et la remise en état des infrastructures) à des investissements à plus long terme pouvant contribuer à donner des bases solides au redressement, puis au développement. On citera la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Union européenne, le Programme des Nations Unies pour le développement, les Gouvernements de l'Allemagne, de la Belgique, des États-Unis (Agence des États-Unis pour le

développement international), de la France, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, entre autres. Différents intervenants, parmi lesquels la Banque mondiale et l'Union européenne, ont chargé le bureau établi dans le pays par l'UNOPS d'accélérer la remise en état et la construction des grandes infrastructures revêtant une importance critique.

14. Le FIDA disposera d'une présence sur le terrain à l'échelon national. Cet agent, en cours de recrutement par le Programme des Nations Unies pour le développement, sera chargé de renforcer la coordination globale et la concertation sur les politiques. Plusieurs donateurs et organismes sont déjà actifs en Province orientale, d'autres s'y préparent.

15. La stratégie de collaboration du FIDA avec la République démocratique du Congo, énoncée dans l'exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP) de 2003, s'inspire du Cadre stratégique du FIDA pour 2002-2006 et de la stratégie régionale du FIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. L'objectif général est d'**améliorer la sécurité alimentaire des populations rurales démunies en appuyant la transition entre secours et développement**. Les objectifs spécifiques sont les suivants: a) appuyer le redressement, puis la croissance de la production de l'agriculture et de la pêche par la fourniture d'intrants (tels que semences améliorées, pesticides, petit outillage) et par un meilleur accès aux technologies et aux pratiques permettant d'accroître la productivité; b) renforcer les circuits commerciaux par des investissements dans les infrastructures (routes de desserte, débarcadères, transports terrestres et fluviaux, entreposage), de plus amples informations sur les marchés et un renforcement des maillons de la filière des produits; c) développer le capital social des groupements de petits producteurs, en les aidant non seulement à obtenir un meilleur accès aux marchés mais aussi à agir collectivement au service de la paix et la stabilité; et d) avec le soutien vigoureux du Fonds belge de survie, faciliter l'accès aux services de santé, d'éducation et de nutrition, en faisant porter le gros des efforts sur la lutte contre les maladies endémiques (paludisme, VIH/sida, trypanosomiase). Dans le COSOP, l'équité entre les sexes est présentée comme un principe transversal important qui devrait être pris en compte dans la conception et la mise en œuvre de toutes les interventions financées par le FIDA dans le pays.

16. **Justification du programme.** La République démocratique du Congo connaît un lent retour à la normale grâce à l'action concertée des donateurs et des institutions financières qui sont réunis au sein d'un large partenariat. La tâche est véritablement colossale, en particulier en milieu rural où la production de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a été fortement perturbée, entre autres facteurs, par les pillages, l'arrêt des services essentiels et de la fourniture des facteurs de production, et l'exode des campagnes vers les zones urbaines. De nombreux producteurs ruraux ont quasiment tout perdu; leurs liaisons avec les marchés ont été rompues; et les établissements scolaires et les centres sanitaires se sont dégradés. Le programme proposé vise à intervenir sur de multiples fronts dans le but de revitaliser la production du secteur primaire, de rétablir les connexions avec les marchés et d'améliorer les infrastructures sociales essentielles. Il tirera parti de la forte cohésion que les organisations à assise communautaire locales ont su créer pendant le conflit.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME

A. Zone du programme et groupe cible

17. La zone du programme couvrira cinq zones de production du district de la Tshopo, en Province orientale, et trois axes reliant respectivement Kisangani, la capitale du district, à Bengamisa, à Ubuindu et à Wanie Rukula. Le district compte 1,29 million de ruraux, et Kisangani 900 000 habitants. En dehors de Kisangani, la quasi-totalité de la population vit dans la pauvreté absolue et risque de s'appauvrir encore davantage. La population visée comprend approximativement 55 000 ménages dans les cinq zones de production et le long des axes.

18. **Le groupe cible.** Le programme visera deux catégories de producteurs démunis: a) les petits agriculteurs et éleveurs, qui cultivent de 0,5 à 0,9 hectare de terres chaque année; et b) les pêcheurs à

plein temps (appartenant à l'ethnie Lokele). Le programme mettra l'accent, à l'intérieur de ces deux catégories, sur cinq segments de population particulièrement défavorisés: les femmes rurales, notamment celles qui dirigent un ménage; les hommes jeunes, qui sont dans l'obligation de louer leurs moyens de production; les filles d'âge scolaire dont la famille est trop pauvre pour les envoyer à l'école; les orphelins de la guerre ou du VIH/sida; et les personnes âgées seules.

19. Le ciblage des catégories particulièrement défavorisées sera globalement obtenu de trois façons: a) sensibilisation aux notions d'équité et de parité hommes-femmes, à l'intention des organismes et du personnel chargés de la mise en œuvre, au premier rang desquels les intervenants sur le terrain; b) formation à l'utilisation des instruments participatifs de diagnostic et de planification pour identifier et atteindre les catégories particulièrement vulnérables; et c) mesures destinées à lever les obstacles spécifiques qui entravent l'accès de ces groupes à l'éducation, aux services sociaux et à l'emploi lucratif.

B. Objectifs et portée

20. L'objectif du programme en matière de développement sera de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire, les revenus, l'état nutritionnel et le niveau de vie de 55 000 ménages, parmi lesquels les ménages de 25 000 agriculteurs et de 6 000 pêcheurs du district de la Tshopo et 24 000 ménages vivant le long des trois axes. Le programme aura pour objectifs spécifiques de renforcer les capacités dont les communautés rurales et leurs organisations ont besoin pour se prendre en charge; faciliter l'accès des producteurs locaux aux marchés et aux facteurs de production (intrants, technologies, connaissances); améliorer l'accès des populations locales aux services sociaux essentiels; et veiller à une utilisation efficace des ressources du programme.

21. Les investissements réalisés sur une période de six ans permettront de: a) renforcer les organisations locales (par exemple, les comités de développement villageois et les groupements de producteurs) et les organisations faïtières (syndicats, fédérations); b) intensifier, diversifier et ajouter de la valeur à la production et à la transformation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche; c) faciliter la commercialisation en procédant, notamment, à la remise en état ou la construction d'infrastructures routières et fluviales, et à la collecte et la diffusion d'informations sur les marchés et les cours; d) améliorer l'accès aux services sociaux essentiels (santé, éducation primaire, eau potable et assainissement); et e) renforcer les capacités des prestataires de services, publics et privés, qui seront engagés pour mener à bien des activités sur le terrain.

C. Composantes

22. Le programme sera structuré autour de quatre composantes: a) agriculture, élevage et pêche; b) accès aux marchés et appui à la commercialisation; c) accès aux services sociaux essentiels; et d) gestion du programme.

23. **Agriculture, élevage et pêche.** Cette composante vise à aider les producteurs ruraux à relancer et à développer de façon durable leurs activités de production primaire, en encourageant et en renforçant: a) les comités de développement villageois, appelés à planifier, à mettre en œuvre et à superviser le développement de leur village, et en premier lieu à formuler sur un mode participatif les plans de développement communautaire; et b) les groupements d'auto-assistance de producteurs, intervenant dans une large gamme d'activités économiques. Des prestataires de services expérimentés des secteurs public et privé seront engagés pour travailler directement avec les bénéficiaires et leur communauté pour promouvoir le lancement d'activités d'appui essentielles (par exemple, multiplication des semences et fourniture d'intrants, notamment matériel végétal, ressources vétérinaires, alevins; amélioration des reproducteurs, services consultatifs techniques, et vulgarisation). Les communautés bénéficiaires et/ou les groupements de producteurs auront accès à un Fonds de développement de l'agriculture et de la pêche qui financera 90% du coût des infrastructures à usage collectif (en particulier pour l'irrigation, la pisciculture, la transformation, la

commercialisation, les services et la gestion des ressources naturelles). Comme ce fut le cas pour le PRAPE, le lancement anticipé des activités de sensibilisation et de mobilisation communautaires sera financé par un don d'un montant de 300 000 USD couvrant une période de trois ans. Cela permettra d'accélérer le démarrage du programme et de tirer des enseignements utiles.

24. **Accès aux marchés et appui à la commercialisation.** Cette composante vise à lever les obstacles qui limitent la capacité des producteurs ruraux d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur niveau de vie. L'accès physique sera facilité par la construction de 120 km de grands axes de circulation et par la réouverture de 300 km de routes de desserte rurale. La modernisation du tronçon de 25 km reliant Isangi à Yangambi et à Kisangani sera confiée à l'UNOPS. Les autres chantiers de construction et d'aménagement des routes seront attribués à l'issue d'appels d'offres à des petites et moyennes entreprises locales de prestations de services, dont on renforcera les capacités d'administrer des chantiers à forte intensité de travail et de participer aux appels d'offres. Le programme permettra d'encourager la création et d'assurer la formation de vingt comités intervillageois chargés de l'entretien et de la remise en état des routes; ces comités recruteront 900 employés de la chaussée, qui recevront du petit outillage et une formation. On renforcera également les capacités dont la Direction des voies de desserte agricole a besoin pour diriger et superviser les chantiers routiers. L'impact de ces investissements sera amplifié grâce à l'appui qui sera apporté aux opérateurs privés (y compris les organisations à assise communautaire) afin d'assurer la prestation des services essentiels (matériel, sites de collecte dans les débarcadères), par l'introduction de techniques plus efficaces de transformation et d'entreposage et le renforcement du pouvoir de négociation des agents économiques locaux à la base. Ces derniers seront mieux à même de repérer des marchés plus rémunérateurs et d'y pénétrer grâce à l'installation d'un système de collecte et de diffusion d'informations sur les marchés et les cours.

25. **Accès aux services sociaux essentiels.** Cette composante servira de complément aux activités menées au titre d'une large gamme d'autres projets et programmes en améliorant la qualité des services sociaux à l'échelle des villages dans les cinq zones de production. Les principaux partenaires seront à la fois les organisations de base encouragées au titre des précédentes composantes du programme, et le réseau de comités spécialisés dans la promotion de la santé, de la nutrition, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement à divers niveaux. La construction et la remise en état des infrastructures s'accompagneront d'activités de formation, de diffusion d'informations et de la fourniture de médicaments indispensables et d'autres moyens de lutte contre les maladies endémiques (paludisme, maladie du sommeil, VIH/sida). La scolarisation des filles sera encouragée par des activités de plaidoyer et de sensibilisation; les familles les plus démunies bénéficieront en priorité d'un appui au démarrage d'une activité économique et/ou de la fourniture gratuite d'uniformes pour leurs filles.

26. **Gestion du programme.** Une unité de gestion du programme (UGP) restreinte, mais très qualifiée, sera établie à Isangi. Cette unité, qui relèvera du Ministère de l'agriculture et de la pêche, sera néanmoins autonome du point de vue financier et administratif, dans les limites des programmes de travail et budget annuels (PTBA) approuvés. Deux antennes seront créées, l'une à Basoko et l'autre à Kisangani. Le programme pourra également bénéficier, sur la base d'un partage des coûts, des services du bureau de liaison ouvert à Kinshasa dans le cadre du PRAPE. Il y aura dans chacune des zones de production un partenaire contractuel, qui jouera le rôle d'opérateur principal de bassin (OPB) et qui sera chargé de coordonner les activités menées au titre du programme par d'autres partenaires. L'OPB aura notamment des compétences dans les domaines de la formation technique et de l'alphabétisation. Il est prévu d'apporter une assistance technique de façon à garantir le respect des exigences du FIDA en matière de suivi et évaluation (S&E), y compris par la conduite d'enquêtes de référence, à mi-parcours et à la fin du projet, et des évaluations de l'impact.

D. Coûts et financement

27. Le montant total des investissements et des coûts marginaux récurrents, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers, est estimé à 26,08 millions de USD sur une période de six ans, avec un élément en devises de 24%. Le tableau 1 montre que les coûts sont assez bien répartis entre les trois composantes techniques: 36% pour la production, 26% pour la commercialisation et 28% pour les services sociaux.

28. Le prêt du FIDA d'un montant d'environ 15,53 millions de USD et le don de 300 000 USD couvriront environ 60% des coûts totaux. Les coûts restants seront pris en charge par un don du Fonds belge de survie de 6,25 millions de USD (24%) pour la composante services sociaux, par une contribution du Gouvernement de 3,42 millions de USD (13%) correspondant au remboursement des taxes et des droits, et par une contribution des bénéficiaires de 582 000 USD (2,2%) couvrant 10% des coûts de mise en place des infrastructures.

29. Le financement du FIDA par catégorie de coûts et en pourcentage est présenté dans le tableau 3, à l'annexe V.

TABLEAU 1: COÛTS PAR COMPOSANTE^a
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
Production de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	7 736	967	8 703	11	36
Accès aux marchés et appui à la commercialisation	4 618	1 643	6 261	26	26
Accès aux services sociaux essentiels	4 246	2 670	6 916	39	28
Gestion du programme	1 966	637	2 603	24	11
Total des coûts de base	18 566	5 917	24 483	24	100
Provisions pour aléas d'exécution	785	289	1 074	27	4
Provisions pour aléas financiers	380	147	527	28	2
Total des coûts	19 731	6 353	26 084	24	107

^a Toute anomalie observée dans les totaux s'explique par l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composantes	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Fonds belge de survie		Gouvernement		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
Production de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	7 521	85,0	300	3,4			603	6,8	425	4,8	8 849	33,9	995	7 251	603
Accès aux marchés et appui à la commercialisation	5 489	78,9					1 314	18,9	157	2,3	6 960	26,7	1 828	3 818	1 314
Accès aux services sociaux essentiels					6 255	83,1	1 268	16,9			7 524	28,8	2 874	3 382	1 268
Gestion du programme	2 518	91,5					233	8,5			2 750	10,5	657	1 861	233
Total des coûts	15 528	59,5	300	1,1	6 255	24,0	3 419	13,1	582	2,2	26 084	100,0	6 353	16 312	3 419

^a Toute anomalie observée dans les totaux s'explique par l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

30. Les passations des marchés seront effectuées par l'UGP conformément à la réglementation et aux directives gouvernementales agréées par le FIDA. Les tâches d'exécution seront confiées à des organismes compétents et expérimentés appartenant aux secteurs publics, privé et non gouvernemental, qui interviendront dans le cadre de mémorandums d'accord et/ou de contrats, selon le cas. La signature de tels accords par l'UGP sera soumise à l'approbation préalable, par l'institution coopérante, des dossiers des appels d'offres correspondants et des procédures de sélection. Dans la mesure du possible, les achats seront groupés afin d'obtenir des prix plus avantageux. Des procédures d'appel d'offres international seront appliquées aux achats de véhicules d'une valeur dépassant 100 000 USD et de biens et de services d'une valeur supérieure ou égale à 50 000 USD. Des procédures d'appel d'offres national agréées par le FIDA seront appliquées aux biens et aux services d'une valeur comprise entre 10 000 USD et 50 000 USD. Les biens d'une valeur comprise entre 5 000 USD et 10 000 USD seront achetés localement sur présentation d'au moins trois devis.

31. **Décaissements.** Afin de faciliter le paiement dans les délais des travaux, des services et du matériel, un compte spécial sera ouvert dans une succursale de la Banque centrale du Congo ou dans toute autre banque agréée par le FIDA à Kisangani. Le compte spécial sera plafonné à 1,0 million de USD. Au moment de l'entrée en vigueur du prêt, le FIDA déposera 500 000 USD sur le compte spécial, équivalant à six mois de dépenses environ. Outre l'exonération de taxes et de droits qu'il a accordée, le Gouvernement versera en guise de fonds de contrepartie les sommes correspondant au remboursement des taxes et des droits sur le compte du programme qui sera ouvert dans une banque commerciale agréée par le FIDA à Kinshasa.

32. **Comptabilité et vérification des comptes.** L'administrateur/contrôleur financier, placé sous la supervision du coordonnateur de l'UGP, veillera à la bonne tenue des mouvements de fonds, en utilisant des procédures comptables conformes à des normes internationales acceptables. Les comptes seront vérifiés chaque année par un commissaire aux comptes indépendant de niveau international. Le commissaire aux comptes fournira un avis séparé sur les procédures d'appel d'offres, l'admissibilité des dépenses, l'utilisation des biens et des services achetés, et les états de dépenses. Les états financiers vérifiés seront présentés au FIDA et à l'institution coopérante six mois au plus tard après la clôture de l'exercice budgétaire.

F. Organisation et gestion

33. L'organisme chef de file du programme sera le Ministère de l'agriculture et de la pêche, et l'UGP jouira d'une entière autonomie dans les limites de ses programmes de travail et budget annuels (PTBA) approuvés. Le comité de pilotage qui sera créé aura pour mission d'orienter et de superviser la mise en œuvre et de resserrer la coordination interinstitutionnelle. Il sera présidé par le Ministre de l'agriculture et de la pêche ou son représentant, aura pour secrétaire le coordonnateur de l'UGP, et sera composé d'un nombre restreint de représentants des principaux services et institutions impliqués dans le programme. Il se réunira une fois par an au moins pour examiner et approuver les PTBA.

34. La gestion ordinaire du programme sera assurée par l'UGP établie à Isangi, par l'intermédiaire de ses deux antennes à Basoko (couvrant quatre zones de production) et à Kisangani (une zone et les trois axes). Les antennes travailleront en relation avec cinq OPB (un par zone). Le personnel de l'UGP comprendra un coordonnateur, une équipe multidisciplinaire de six spécialistes (élevage et pêche, infrastructures rurales, développement participatif et promotion des organisations à assise communautaire, suivi et évaluation, et services sociaux), un contrôleur administratif et financier épaulé par un comptable, et du personnel d'appui. L'antenne de Basoko aura un administrateur et son assistant, et celle de Kisangani un administrateur.

35. Le renforcement des organisations villageoises sera confié aux cinq OPB, qui seront recrutés par voie d'appel à candidatures ouvert. Les OPB retenus recevront une formation intensive, un suivi, et une préparation aux questions de parité hommes-femmes, de façon à renforcer leur capacité de promouvoir un mode de développement qui soit favorable aux pauvres et une responsabilisation effective. Sous la supervision de l'UGP et de ses antennes, les OPB aideront les bénéficiaires et leur communauté à: a) élaborer et mettre en œuvre leurs plans de développement communautaire et en assurer le suivi; b) favoriser l'alphabétisation fonctionnelle; c) définir et exécuter les investissements qui seront financés par le Fonds de développement de l'agriculture et de la pêche, et planifier l'entretien des infrastructures villageoises; et d) renforcer les capacités locales nécessaires pour gérer efficacement l'aide extérieure. Les OPB travailleront en étroite collaboration avec les équipes locales composées d'une femme et d'un homme qui auront été choisis par leur communauté et formés afin de sensibiliser les populations locales à des questions aussi essentielles que la santé humaine et animale, la nutrition, la production et la transformation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Les villageois chargés de faire passer l'information recevront une bicyclette et une petite indemnité pour son entretien. Il sera fait appel à d'autres prestataires de services pour des tâches spécialisées parmi lesquelles les travaux de génie civil et de construction, un système d'information sur les marchés et les cours, la formation technique, les stages de gestion et des études thématiques.

36. Une approche pleinement participative est attendue de tous les organismes et partenaires d'exécution, dont le personnel sera formé à l'utilisation d'instruments et de procédures propres à donner progressivement aux organisations villageoises les moyens de représenter avec compétence leur population. Les ruraux pauvres seront à leur tour encouragés à aborder les questions d'équité et de parité hommes-femmes, en repérant les catégories défavorisées au sein de leurs communautés et en veillant à pourvoir aux besoins spécifiques de ces catégories.

37. Le système de S&E du programme sera conforme au Cadre du FIDA pour un système de gestion des résultats et de l'impact. Il sera participatif et servira d'outil d'apprentissage, de gestion et de planification. Le cadre logique (appendice III) sous-tendra la mise en œuvre, qui sera fondée sur les résultats et orientée par les objectifs. Le personnel chargé du S&E à l'UGP préparera des formulaires types de collecte de données qui seront utilisés par tous les partenaires. Le suivi interne des réalisations fera l'objet de recoupements, à l'occasion d'examen des conclusions avec les représentants des bénéficiaires lors des ateliers de bilan annuels et dans le cadre d'évaluations externes qui seront demandées à mi-parcours et au terme du programme. Chacun des organismes d'exécution contrôlera les résultats qu'il aura obtenus en les comparant aux dispositions de son contrat ou mémorandum d'accord, et en rendra compte dans des rapports trimestriels étayés par les formulaires dûment remplis. L'UGP rassemblera les rapports et préparera des rapports trimestriels sur l'état d'avancement du programme qui seront transmis à l'institution coopérante et au FIDA, un mois au plus tard après la fin de la période considérée.

38. L'évaluation de l'impact sera réalisée en continu au niveau de chacun des OPB par des évaluations périodiques par activité, des évaluations participatives et des enquêtes spéciales. Les enquêtes de référence menées au cours de la première année du programme seront reproduites à mi-parcours et au terme du programme afin de déterminer comment et dans quelles proportions le programme a une incidence sur la vie des bénéficiaires et de leur communauté. Les conclusions obtenues seront débattues et validées lors de consultations avec les interlocuteurs choisis pour représenter les différentes catégories (producteurs, femmes, jeunes, personnes âgées) et à l'échelle des villages.

G. Justification économique

39. Le programme permettra de faire reculer la pauvreté rurale dans le district de la Tshopo en s'attachant à: a) s'attaquer aux multiples contraintes qui limitent les revenus agricoles; b) élargir la couverture des services sociaux essentiels; et c) assurer la pérennité des réalisations après le retrait de

l'assistance en donnant aux organisations de base les moyens de leur autonomie. On estime que quelque 25 000 ménages (c'est-à-dire environ la moitié du nombre total de ménages présents dans les cinq zones de production) bénéficieront directement du programme. D'après cette hypothèse, le taux de rendement économique calculé sur une période de vingt ans serait de 10%. C'est un taux acceptable sachant que le calcul ne tient pas compte des multiples avantages non quantifiables découlant du programme, ni des bénéficiaires vivant le long des trois axes. Le taux de rendement économique des activités liées à la production (c'est-à-dire hors investissements dans les services sociaux) atteint 15%. Ces deux taux sont robustes, et le taux global ne diminue que de 3% (ramenant les deux taux à 7% et à 12% respectivement) dans le scénario le plus pessimiste (baisse des avantages de 10% combinée à une hausse des coûts de 10%).

H. Risques

40. Les composantes production et marché comportent des risques techniques minimales, car le programme commencera par se concentrer sur des activités économiques que les producteurs ruraux connaissent bien et pour lesquelles il existe une large gamme de technologies et de pratiques simples et éprouvées. La méthode envisagée, qui sera participative et déterminée par la demande, aidera les producteurs ruraux à se familiariser avec ces technologies et à se les procurer, et leur donnera les moyens de se perfectionner quand ils auront acquis une plus grande maîtrise. Des dispositions ont été prises pour parer au risque de ne pas trouver de prestataires de services suffisamment qualifiés: les capacités des prestataires seront renforcées, notamment celles dont ils ont besoin pour utiliser des méthodes et des instruments participatifs, et des services de conseil et de vulgarisation seront dispensés dans les domaines de la production et de la commercialisation. La difficulté objective à réduire les obstacles constitue un autre risque important, en particulier pour les fonctions de commercialisation décisives pour le développement de la production; ce risque sera considérablement atténué grâce aux récentes réformes macroéconomiques qui insistent sur la nécessité de payer mieux et plus régulièrement les fonctionnaires, à l'amélioration constante de la sécurité, et au renforcement attendu de la cohésion politique après les prochaines élections. Il est par ailleurs encourageant de constater que des actions menées dans des villages de tout le pays ont conduit à la disparition des activités illégales d'établissement de barrages routiers et de perception de taxes. Le principal risque auquel le programme est confronté reste celui d'une reprise des conflits dans une région où des tensions politiques continuent de couvrir.

I. Impact sur l'environnement

41. Le programme n'aura pas d'incidence importante sur l'environnement physique. Il est probable que les agriculteurs accueilleront favorablement la possibilité d'intensifier la production et de réduire ainsi les pénibles tâches de défrichage et de dessouchage. Les pratiques recommandées concernant la fertilité des sols à faible utilisation d'intrants et la lutte contre les ravageurs des cultures, et la stabulation des porcs et d'autres animaux, entre autres, ne porteront atteinte ni à la nappe phréatique ni à l'environnement. L'élevage de gibier comme source de viande réduira probablement la chasse. Les mesures visant à éviter le risque de pêche excessive consisteront principalement à mener des actions de sensibilisation concernant les règles et la réglementation et à renforcer, à l'échelon communautaire, les capacités de les faire respecter. La plupart des ouvrages routiers concerneront des portions existantes et seront conçus dans un souci de respect de l'environnement (déblaiement des chaussées ou prévention de l'érosion, par exemple). Les infrastructures économiques et sociales seront de taille modeste, et les comités de gestion seront formés aux pratiques d'élimination en toute sécurité des eaux résiduaires et des déchets solides. Le programme est inscrit dans la Catégorie B.

J. Caractéristiques innovantes

42. Le programme assurera une meilleure intégration des transports fluviaux et terrestres, grâce à la construction de routes desservant les débarcadères et à l'introduction d'embarcations mieux adaptées

à la collecte et à la livraison de biens et de services. Dans la mesure du possible, la mise en place de ces nœuds sera confiée aux communautés, qui seront assistées dans cette démarche, et leur développement ultérieur en pôles de commerce viables sera assuré par les opérateurs privés présents localement, qui recevront pour ce faire une assistance prioritaire au titre du programme. Les OPB auront expressément pour mission de veiller au plein respect de l'approche retenue pour le programme, participative et soucieuse de parité entre les sexes et d'équité. Une autre nouveauté importante dans le pays consiste à aider les opérateurs locaux à être à l'origine et à prendre en charge la gestion des infrastructures commerciales et des moyens de transport. Ce sont les communautés qui sélectionneront les candidats les plus aptes à recevoir un appui aussi spécialisé, dans le but de créer un environnement commercial plus favorable aux producteurs locaux.

TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

43. Un accord de financement entre la République démocratique du Congo et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti au bénéficiaire. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de financement négocié est joint en annexe.

44. La République démocratique du Congo est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

45. Il m'est acquis que l'assistance financière proposée est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

46. Je recommande que le Conseil d'administration approuve l'assistance financière proposée en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République démocratique du Congo un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (10 950 000 DTS) venant à échéance le 15 août 2045 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds accordera à la République démocratique du Congo un don d'un montant équivalant à deux cent dix mille droits de tirage spéciaux (210 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES
INCLUSES DANS L'ACCORD DE FINANCEMENT NÉGOCIÉ**

(Négociations de l'Accord de financement achevées le 2 décembre 2005)

1. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo (le Gouvernement) met à la disposition du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage (l'Agent principal du programme) les fonds du prêt et du don conformément aux dispositions des PTBA et de ses procédures nationales habituelles pour l'assistance au développement aux fins d'exécuter le programme.
2. Le Gouvernement met également à la disposition de l'Agent principal du programme, au cours de la période d'exécution du programme, des fonds de contrepartie provenant de ses ressources propres pour un montant global équivalant à 3 420 000 USD conformément à ses procédures nationales habituelles en matière d'assistance au développement. Ce montant est destiné à assurer la prise en charge par le Gouvernement des droits et taxes grevant les biens acquis sur le marché national et comprend également le montant des droits d'importation, qui feront l'objet d'une exonération.
3. Le Gouvernement effectue sur le compte de programme un premier dépôt des fonds de contrepartie pour un montant équivalant en francs congolais à 25 000 USD, pour couvrir le premier semestre de l'exécution du programme. Un second dépôt du même montant devra être effectué au début du second semestre de la première année. Le Gouvernement reconstitue d'avance annuellement le compte de programme en y déposant les fonds de contrepartie tels qu'ils sont prévus dans le PTBA relatif à l'année du programme considérée. Le programme sera inscrit au programme d'investissements publics.
4. Le programme ne procédera pas à des réalisations physiques de grande ampleur. De ce fait, ses activités ne devraient pas avoir d'impact négatif majeur sur l'environnement et les ressources naturelles. Au contraire, les axes d'actions prioritaires identifiées pourraient à terme avoir des effets positifs sur l'environnement. Le programme est classé en catégorie B.
5. Afin de maintenir de saines pratiques environnementales, le Gouvernement prend, dans le cadre du programme, les mesures nécessaires en matière de gestion des pesticides et, à cette fin, veille à ce que les pesticides fournis dans le cadre du programme ne comprennent aucun pesticide, soit interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses avenants, soit visé aux tableaux 1 (très dangereux) et 2 (dangereux) de la "Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Guidelines to Classification 1996-1997" de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et ses avenants.
6. Un système de S&E sera mis en place afin de servir d'outil au pilotage et à la gestion efficace du programme. L'objectif du S&E sera de fournir des informations fiables et actualisées sur la mise en œuvre du programme et de faciliter la prise de décisions permettant d'adapter davantage les activités aux besoins des principaux acteurs du programme. Le coordonnateur de l'UGP aura la responsabilité globale du système de S&E interne. Le mécanisme de suivi sera basé sur: a) la collecte des données provenant des formats de collecte d'indicateurs proposés par le responsable de S&E aux opérateurs, des rapports trimestriels et annuels, et des missions de terrain des responsables de l'UGP; b) la collecte et le traitement de l'information par le chargé de S&E; c) l'examen critique des informations du S&E au sein de l'UGP; et d) la diffusion des résultats tant physiques que financiers en direction du FIDA, du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage (MAPE) et des OPB.

7. Les indicateurs de suivi de la mise en œuvre du programme devront répondre aux exigences du système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA, qui comprend des indicateurs d'impact et des indicateurs de résultats qui devront être obligatoirement renseignés dans les rapports adressés au FIDA par les responsables de programme et les missions de supervision. Au plan humain, un responsable de S&E sera recruté au niveau de l'UGP, et des animateurs seront recrutés par les OPB dans le cadre de leur mandat; au plan matériel, du matériel informatique, des fiches de collecte et des supports de diffusion seront mis à disposition.

8. Le personnel du programme est assuré contre les risques de maladie et d'accident selon les pratiques obligatoires en vigueur sur le territoire de la République démocratique du Congo.

9. Le recrutement du personnel du programme soit: a) le coordonnateur; b) les cinq cadres d'appui; c) le responsable administratif et financier; et d) le comptable, se fera par voie d'appel d'offres national publié dans la presse locale, par un cabinet spécialisé et sur la base de contrats à durée déterminée renouvelables. Toute discrimination sera exclue dans le processus de recrutement, cependant, à compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées. Leur recrutement et, le cas échéant, la décision de rompre leur contrat, seront décidés en accord avec le FIDA. Le personnel du programme sera soumis à des évaluations de performance organisées annuellement. Il pourra être mis fin à leur contrat en fonction des résultats de ces évaluations. Le recrutement et la gestion du personnel d'appui seront soumis aux procédures en vigueur sur le territoire de la République démocratique du Congo.

10. L'approche participative utilisée par le programme permettra une meilleure intégration des femmes et des jeunes dans le processus de décision et de gestion au niveau villageois. Le programme appuiera des activités ou microprojets qui amélioreront les conditions de vie des femmes, sans pour autant exclure les intérêts des hommes. À ce titre, une plus grande attention sera accordée aux microprojets gérés par les femmes, notamment aux actions qui contribuent à réduire la pénibilité et augmenter la productivité de leur travail et qui leur permettront de dégager du temps pouvant être consacré à l'alphabétisation, aux formations diverses et aux activités sociales. Ces activités contribueront entre autres à renforcer le rôle des femmes en tant que gestionnaires des ressources et promotrices des activités de développement, à alléger les charges de travail des femmes, à augmenter leurs revenus, et à améliorer leur niveau de formation et, partant, leur participation aux décisions, tant au niveau de l'exploitation que de la communauté. Le programme appuiera également l'amélioration de la scolarisation des filles.

11. Aucun retrait ne sera effectué pour des dépenses concernant l'ensemble des catégories avant que le premier PTBA n'ait été approuvé. Une fois cette condition de décaissement réalisée, un premier décaissement de 500 000 USD sera effectué.

12. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur:

- a) le coordonnateur de l'UGP et le responsable administratif et financier de l'UGP ont été recrutés;
- b) l'UGP et le comité de pilotage ont été créés par arrêté ministériel du MAPE, et les locaux devant abriter l'UGP ont été mis à sa disposition;
- c) le compte spécial, le sous-compte spécial et le compte de programme ont été ouverts et les fonds de contrepartie nécessaires à l'exécution du premier semestre du programme, soit la somme de 25 000 USD, ont été déposés sur le compte de programme;

- d) une première version du manuel de procédures a été soumise au FIDA; et
- e) un avis juridique, délivré par l'autorité compétente sur le territoire de la République démocratique du Congo et acceptable tant en la forme que sur le fond a été remis par le Gouvernement au FIDA.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

Land area (km² thousand) 2003 1/	2 267	GNI per capita (USD) 2003 1/	100
Total population (million) 2003 1/	53.15	GDP per capita growth (annual %) 2003 1/	2.5
Population density (people per km²) 2003 1/	23	Inflation, consumer prices (annual %) 2003 1/	32 a/
Local currency	Franc Congolais (CDF)	Exchange rate: USD 1 =	CDF 461.500
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1997-2003 1/	2.1	GDP (USD million) 2003 1/	5 671
Crude birth rate (per thousand people) 2003 1/	45	Average annual rate of growth of GDP 2/	
Crude death rate (per thousand people) 2003 1/	18	1983-1993	-2.3
Infant mortality rate (per thousand live births) 2003 1/	129	1993-2003	-2.4
Life expectancy at birth (years) 2003 1/	45	Sectoral distribution of GDP 2003 1/	
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% agriculture	58 a/
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% industry	19 a/
Total labour force (million) 2003 1/	21.46	% manufacturing	4 a/
Female labour force as % of total 2003 1/	43	% services	23 a/
Education		Consumption 2003 1/	
School enrolment, primary (% gross) 2003 1/	n/a	General government final consumption expenditure (as % of GDP)	4 a/
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2003 1/	n/a	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	92 a/
Nutrition		Gross domestic savings (as % of GDP)	4 a/
Daily calorie supply per capita	n/a	Balance of Payments (USD million)	
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2003 2/	38	Merchandise exports 2003 1/	815
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2003 2/	31	Merchandise imports 2003 1/	1 750
Health		Balance of merchandise trade	-935
Health expenditure, total (as % of GDP) 2003 1/	4 a/	Current account balances (USD million)	
Physicians (per thousand people) 2003 1/	n/a	before official transfers 2003 1/	n/a
Population using improved water sources (%) 2002 2/	46	after official transfers 2003 1/	n/a
Population with access to essential drugs (%) 2/	n/a	Foreign direct investment, net 2003 1/	158
Population using adequate sanitation facilities (%) 2002 2/	29	Government Finance	
Agriculture and Food		Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2003 1/	0
Food imports (% of merchandise imports) 2003 1/	n/a	Total expenditure (% of GDP) 2003 1/	n/a
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2003 1/	16 a/	Total external debt (USD million) 2003 1/	11 171
Food production index (1999-01=100) 2003 1/	98	Present value of debt (as % of GNI) 2003 1/	150
Cereal yield (kg per ha) 2003 1/	779	Total debt service (% of exports of goods and services) 2003 1/	n/a
Land Use		Lending interest rate (%) 2003 1/	67 a/
Arable land as % of land area 2003 1/	3 a/	Deposit interest rate (%) 2003 1/	n/a
Forest area as % of total land area 2003 1/	60 a/		
Irrigated land as % of cropland 2003 1/	0 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* CD ROM 2005

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2005

PREVIOUS IFAD FINANCING IN THE DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

Project/Programme Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Denominated Currency	Approved Loan/Grant Amount
Smallholder Maize Project	WB/IDA	WB/IDA	HC	17 Sep 80	11 May 81	30 Jun 90	L-I-47-ZR	SDR	12 150 000
Lulua Agricultural Development Project	WB/IDA	WB/IDA	HC	12 Dec 84	07 Feb 86	30 Jun 92	L-I-160-ZR	SDR	6 550 000
South Shaba Agricultural Development Project	IFAD	WB/IDA	HC	28 Apr 87	14 Oct 88	31 Dec 94	L-I-200-ZR	SDR	6 050 000
Agricultural Revival Programme in Equateur Province	IFAD	UNOPS	HC	22 Apr 20	11 Oct 2004	31 Dec 2010	632-ZR	SDR	10 000 000

HC: Highly concessional

WB/IDA: World Bank/International Development Association

LOGICAL FRAMEWORK

Narrative description	Objectively verifiable indicators By gender/age wherever feasible	Information sources	Risks/hypotheses
1. OVERALL DEVELOPMENT GOAL			
Contribute to the sustainable improvement of incomes, food security, nutritional status and quality of life of 50 000 households, including those of 25 000 farmers and 6 000 fishermen in Tsopo District	<ul style="list-style-type: none"> - No. of households with improved assets - Chronic malnutrition of children aged 6-59 months reduced from 57% to 30% - No. and % of households with access to safe water increased from 29% to 50% - No. and % of households with improved latrine (PIT) - Lower incidences of the main ailments (malaria, diarrhoea respiratory diseases, tuberculosis, trypanosomiasis, etc.) - Improved enrolment rates for girls and boys - Literacy rates among leaders of village management committees and grass-roots organizations (by gender) 	<ul style="list-style-type: none"> - Baseline surveys - Mid-term impact survey - Impact assessment at end of programme lifetime - Ad hoc studies/surveys - Reports of technical services - Nutrition surveys at start/ mid term/ end of PRAPO 	<ul style="list-style-type: none"> - Socio-political and economic environment will be stable - Measures for promoting private sector will be applied
2. SPECIFIC OBJECTIVES			
1. Self-development capacity of villages and their grass-roots organizations (OB, <i>organisations de base</i>) to assure efficient, equitable and self-sustaining management of rural development actions is strengthened	<ul style="list-style-type: none"> - No. of functional OBs (mixed, male, female) involved in programme-supported actions - % of staff of principal basin operators (OPB, <i>opérateur principal de bassin</i>) with skills needed to foster OB organization and management - No. of operational village literacy instructors - No. and % of OB management committees able to use simple bookkeeping and management tools - % of beneficiaries declaring themselves satisfied with the running of and/or services provided by OBs, OPBs, services providers (PS, <i>prestataires de services</i>) and public services - No. of microprojects (MP, <i>microprojets</i>) in community development plans (PDC, <i>plan de développement communautaire</i>) and implemented - No. of MPs still operating a year or more after implementation - No. of economic MPs run by vulnerable groups (women, youths) - % of women in leadership of management committees of MPs, bureaux of unions and federations, organizations of students' parents, health committees at zone and area levels, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Reports by OPBs and specialized PSs - Reports by consultative committees (<i>comités de concertation</i>) by production chain and basin - Reports by programme monitoring and evaluation (M&E) cell - Impact assessments and external evaluations 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualified OPBs and specialized PSs can be found on open market - Populations will adhere to the programme's approach
2. Ease of access to markets and production basins is assured sustainably	<ul style="list-style-type: none"> - No. of villages opened up and their populations - Evolution of number of vehicles and frequency - Evolution of transport costs, including illegal charges - Evolution of volumes of goods and persons transported to targeted production basins - Km of roads and tracks maintained - No. of jetties and boats operating profitably on the river by type of manager/owner (OB, unions/federations, private) 	<ul style="list-style-type: none"> - Reports by OPBs and specialized PSs - Reports by consultative committees (<i>comités de concertation</i>) by production chain and basin - Reports by programme monitoring and evaluation (M&E) cell - Impact assessments and external 	<ul style="list-style-type: none"> - Political will to reduce harassment (<i>tracasseries</i>) exists locally

Narrative description	Objectively verifiable indicators By gender/age wherever feasible	Information sources	Risks/hypotheses
3. Self-sustaining system run by a network of OPs and supplying inputs and services to farmers and fishermen (inputs, tools and equipment, improved genitors, new technologies, markets) is created	<ul style="list-style-type: none"> - Financial results of agricultural development centres (CDA, <i>centres de développement agricoles</i>) - No. of OBs (mixed, male, female) still engaged in seed multiplication ((R1 and R2) - No. and % of farmers/ fishermen adopting recommended technical measures - % of farmers, livestock owners and fishermen reporting higher production (by type of output) - % of actors (producers, traders, transporters) declaring themselves satisfied with system put in place to collect and disseminate information on prices and marketable volumes 	<ul style="list-style-type: none"> evaluations - Documentation on MPs - Mid-term Review - Completion and final evaluation reports - Reports by line departments of Ministry of agriculture, rural development, education, health - Reports by PRONANUT (Nutrition Programme) 	<ul style="list-style-type: none"> - OPBs and PSs charged with developing innovations and supporting rural development will be dynamic and competent
4. Access to basic social services is improved	<ul style="list-style-type: none"> - Rate of consultations for treatment increased from 13% to 70% - Vaccination coverage increased from 21,5% to 60% for BCG (anti-tuberculosis), >60% for DTCP3, and >65% for VAR - 60% of pregnant women undergo pre-natal consultations - 60% of births are assisted - No. of girls and boys of school age actually in school - % of water sources appropriately maintained - % of children under 5 sleeping under impregnated bednets 		<ul style="list-style-type: none"> - Government will pay teachers' salaries regularly
5. Programme resources are used effectively	<ul style="list-style-type: none"> - Disbursement rate 	<ul style="list-style-type: none"> - Financial statements of PRAPO and IFAD 	<ul style="list-style-type: none"> - Mechanisms and procedures for withdrawing/ disbursing will be carried out expeditiously
3. RESULTS			
Component 1: Crop, livestock and fish production			
<u>Strengthening of grass-roots organizations</u>			
1.1. Participatory approach to planning/execution of village actions is adopted and internalized by OBs and local stakeholders	<ul style="list-style-type: none"> - No. of participatory diagnostic studies carried out - No. of villages having prepared their PDC - No. of village plans for water supply and sanitation - No. of village plans for improving roads/tracks 	<ul style="list-style-type: none"> - Periodic reports by the programme - Reports by OPBs - Reports by other PSs - Reports by M&E cell of UGP and field offices (syntheses of PDC and MPs, proceedings of workshops and meetings for participatory M&E, etc.) - Reports by CDA - Reports by Provincial inspectorate on agriculture, fishing and livestock (IPAPE, <i>Inspection provinciale de l'agriculture, pêche et élevage</i>) - Impact assessments 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualified and experienced OPBs and specialized PSs will be available - Multidisciplinary teams will be able to foster acceptable participatory diagnostic studies and preparation of PDCs - Beneficiaries will participate actively in training (including literacy) particularly women and other vulnerable categories - Procedures of PRAPO will be followed by all actors - Procedures for screening and approving applications for MP financing and subsequent disbursements by FDA will be simple and rapid
1.2. Capacity of OBs to plan, implement and run their MPs strengthened	<ul style="list-style-type: none"> - No. of village plans for natural resources management (terroirs) - No. of village literacy instructors trained - No. of OB members and villagers reached by awareness-building and training sessions by theme, by production basin by type of organization and by gender/age, etc. etc. - No. of villagers and members of OBs completing functional literacy training and corresponding success rates 		

Narrative description	Objectively verifiable indicators By gender/age wherever feasible	Information sources	Risks/hypotheses
1.3. Viable unions and federations are created by the OBs at basin level and above	<ul style="list-style-type: none"> - No. of OBs fostered and legally recognised - No. of OBs having received support for at least 1 economic MP - No. of unions and federations created 		
<u>Intensifying, diversifying and enhancing value of production</u>			
1.4. A self-sustaining system for action-research co-managed with villagers is in place to test, validate and disseminate improved production packages	<ul style="list-style-type: none"> - No. of CDAs in place - No. of OBs and unions/federations represented on CDA management committees - No. of OBs per basin participating in action-research activities and seed multiplication (R1 and R2) - No. and type of technical packages (itinéraires) developed and validated - No. of demonstrations organized by technical theme 		
1.5. A self-sustaining system for multiplying and disseminating improved seed, seedlings, planting materials, fingerlings and improved genitors is in place	<ul style="list-style-type: none"> - Quantities of seeds, seedlings, planting materials and fingerlings distributed by OBs and/or by private operators - No. of improved animals (crossed with improved breeds) - No. of farmers, livestock owners and fishermen using improved seeds, seedlings, planting materials, fingerlings and improved animals 		
1.6. A self-sustaining system for supplying tools, equipment and advice is in place	<ul style="list-style-type: none"> - No. of programme-supported OBs and private operators engaged in supplying tools, equipment and advice - No. of farmers and fishermen using the tools, equipment and advice 		
1.7. A Fund for the development of farming and fishing (FDA, Fonds de développement de l'agriculture et de la pêche) is in place and providing support to village-level producers	<ul style="list-style-type: none"> - No. and costs of MP financed by type, by activity and by production basin/territory 		
<u>Strengthening of support capabilities</u>			
1.8. Capacity of OPBs and PSs is strengthened	<ul style="list-style-type: none"> - No. of services provision contracts signed with public services - No. of services provision contracts with public services that UGP deems were carried out properly - No. and schedules of supervisions by decentralized public services (province, district, territory) - No. and schedules of supervision missions by central public services (ministries for agriculture, rural development, education, health) 	<ul style="list-style-type: none"> - Periodic reports by the programme - Reports by the OPBs - Reports by the PSs - Reports by the M&E cell within UGP and field offices (syntheses of PDC and MP, proceedings of participatory M&E workshops and seminars, etc.) 	
1.9. Capacity of development NGOs (ONGD, organization non-gouvernementale de développement) to promote OB organization and management is strengthened	<ul style="list-style-type: none"> - No. of ONGDs involved in implementing the programme - No. of ONGD staff and field workers trained (by ONGD and by subject) - No. and type of teaching aids produced and distributed (technical leaflets, brochures on OB management, illustrations, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Reports by Provincial inspectorate on agriculture, fishing and livestock (IPAPE) - Impact assessments 	

Narrative description	Objectively verifiable indicators By gender/age wherever feasible	Information sources	Risks/hypotheses
Component 2: Access to markets and support to marketing			
Rehabilitation/creation and maintenance of marketing infrastructure			
2.1. Trunk roads built to open up production basins 2.2. Capacity of small/medium contractors to implement labour-intensive works (HIMO, haute intensité de main d'oeuvre) is strengthened 2.3. A self-sustaining system for maintaining rural roads and tracks is in place 2.4. Capacity of roads department (DVDA, Direction des voies de desserte agricole) of Tshopo district to advise on road works is strengthened	<ul style="list-style-type: none"> - 120 Km of trunk roads constructed - 300 Km of farm feeder roads reopened - 120 village transport plans prepared and implemented - 20 small/medium contractors (PME, <i>petites/moyennes entreprises</i>) trained in doing roadworks using HIMO - 20 PMEs trained in using HIMO for buildings - 10 PMEs trained in tendering procedures and endowed with light equipment - 20 local road maintenance/repair committees (<i>CLER, comité local d'entretien et de réhabilitation</i>) fostered and trained - 900 permanent road/track maintenance workers (<i>cantonniers</i>) are installed and equipped - A system for financing and assuring road maintenance (tolls, permanent teams, maintenance funds) is in place - Monies deposited to road maintenance funds and how used - Monies collected through toll system and how used - Means of transport and topographical surveying equipment provided to DVDA 	<ul style="list-style-type: none"> - Periodic reports by the programme - Reports by the OPBs and PSs - Reports by the M&E cell of UGP and field offices - Surveys of impact on marketing 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualified and experienced OPBs and PS will be available - Beneficiaries and economic operators will participate in road/track maintenance - Government structures will bear part of the responsibility for maintaining roads and tracks as from the start of the programme
Improvement of marketing circuits and access to marketing information			
2.5. Marketing linkages along the River Congo and tributaries (Lomani) are in place, profitable and sustainably managed 2.6. River transport services re-established and some boats (baleinières) owned/run by OBs 2.7. Capacity to conserve and process local products is enhanced 2.8. Capacity of OBs to undertake marketing role is strengthened and all actors actively involved in spreading information on harassment (tracasseries) 2.9. System for periodic dissemination of information on prices on different markets is set up 2.10. Transactions between buyers and producers are facilitated by information system on tradable volumes	<ul style="list-style-type: none"> - 10 market centres established with jetties, storage, sales area and small-scale processing facility - 4 to 5 baleinières operating regularly - No. of FDA-financed MPs based on processing, storage, and enhancing value added - No. of ONGDs trained to promote making and maintenance of processing equipment - No. of OB leaders trained in marketing skills (negotiation, bulk-buying and bulk-selling, quality control, bookkeeping and management) - No. of negotiations and other actions resulting in reduction of harassment. - Schedule and timing of radio broadcasts on prices and traded volumes. - No. of bulletins and brochures distributed - No of negotiations and contracts 	<ul style="list-style-type: none"> - Periodic reports by the programme - Reports by OPBs and specialized PSs - Reports by UCP's M&E cell - Market surveys - Surveys of impact on marketing 	Traders and transporters (river and land) will be dynamic in undertaking marketing of crop, animal and fish products.

Narrative description	Objectively verifiable indicators By gender/age wherever feasible	Information sources	Risks/hypotheses
Component 3: Access to basic social services			
<u>Improvements to health</u>			
3.1. Villagers participate actively in co-management of health services	- No. of health committees (CODESA, <i>comité de développement de l'aire de santé</i> ; COGE, <i>comité de gestion de zone de santé</i>) in place or reactivated at level of health centres (CS, <i>centres de santé</i>) and health zones (ZS, <i>zones de santé</i>)	- Periodic reports by the programme - Reports by the OPBs and PSs - Reports by health operators (CS/ZS, ZS, provincial inspectors, etc.) - Reports by UGP's M&E cell - Participatory assessments of impact	- OPBs and specialized PSs will be available - Government will pay salaries
3.2. Capacity of health personnel strengthened	- No. of health workers trained by type of training (PMA, MMR, PCIME, PEV) - No. of members of CORE trained by type of training (e.g. financial management and accounting, activity planning, organization, functional literacy)		
3.3. Primary health services rehabilitated/created	No. of referral centres (CSR, <i>centres de santé de référence</i>) and health centres (CS, <i>centres de santé</i>) constructed/rehabilitated to Ministry of Health standards		
3.4. CS/ZS regularly supplied with drugs and consumables	- No. of condoms sold/distributed		
	- No. of community relay health workers trained		
	- No. of traditional birth assistants trained		
	- Stocks of drugs and consumables and how often they are renewed at level of CS/ZS - No. and type of frequently used drugs not available for a month or more in a year - No. of impregnated bednets distributed - No. of inspections made by ZS to CS		
<u>Improvements to nutritional status</u>			
3.5. A system for monitoring nutrition status and nutrition education is in place	- No. of nutrition teams identified and trained - Quantities and type of materials and leaflets provided - No. of staff and community relay workers at CS/ZS level trained in nutrition - No. and % of infants attending monthly weighing sessions - No. of schools providing meals and growing vegetables		
3.6. A system for treating malnourished infants is in place	- No. and type actions undertaken to reach malnourished infants - No. of schools providing means and growing vegetables		

Narrative description	Objectively verifiable indicators By gender/age wherever feasible	Information sources	Risks/hypotheses
<p><u>Improvements to primary education</u></p> <p>3.7. Quality of primary education is improved and enrolment rates are significantly higher, especially for girls</p> <p>3.8. Condition of rural primary schools improved</p> <p>3.9. Capacity of district-level Inspection Division is strengthened</p>	<ul style="list-style-type: none"> - No. of schools built, equipped and provided with teaching materials by type of village (district seat, ordinary village, etc.) - No. of teachers attending annual refresher training - No. of bi-monthly teachers days - Means of transport and operating costs for School Inspection Division of District of Tshopo - No. of awareness-building sessions on schooling of girls, for parents, local administration, etc. - No. of girls receiving special assistance for primary schooling - No. of meetings of school management committees - No. of meetings between management committees and with teachers - No. of inspections carried out by district inspection division 		
<p><u>Improvement to water supply and sanitation at village level</u></p> <p>3.10. Beneficiary villages have appropriate plans for water supply and sanitation and are implementing them</p>	<ul style="list-style-type: none"> - % of village population demonstrating awareness of importance of using safe water and improving hygiene - No. of plans for water supply and sanitation prepared and implemented - No. of wells and springs providing safe water - No. of villages and households with access to safe water 	<ul style="list-style-type: none"> - Periodic reports by the programme - Reports by OPBs and PSs - Reports by health services (CS/ZS, province, etc.) - Reports by PRONANUT - Reports by inspection division for primary education - Reports by UGP's M&E cell - Participatory assessments of impact 	<ul style="list-style-type: none"> - OPBs and specialized PSs will mobilize for these activities
<p><u>Component 4: Programme management</u></p> <p>4.1. Resources and mechanisms for efficient programme management and implementation of support activities are in place and operating cost-effectively</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Human resources to coordinate and manage the programme are in place - Equipment and logistics requirements are fulfilled - No. and type of PS and consultants engaged by type task - No. of staff employed by project management unit (UGP, <i>Unité de gestion du programme</i>) by qualification and gender 	<ul style="list-style-type: none"> - Periodic activity and financial reports by the programme - Reports by the UGP's M&E cell - Supervision reports by the cooperating institution - Supervision missions by national services 	<ul style="list-style-type: none"> - Human and material resources of UGP and field offices will be deployed rapidly

Narrative description	Objectively verifiable indicators By gender/age wherever feasible	Information sources	Risks/hypotheses
4.2. Mechanisms and venues for enhancing coordination and M&E are in place and operating cost-effectively	<ul style="list-style-type: none"> - Procedures manual and system for accounts-keeping and financial management are written and enforced - No. and scheduling of technical and national steering committees - No. and scheduling of meetings of consultative committees at level of production basins, territories and districts - No. of participatory self-evaluation sessions organized by production basin and at programme-wide level - A participatory M&E system is in place in each beneficiary village - A functional M&E system is in place covering all programme-supported activities - Collaborations and cofinancing agreements with other projects (e.g. for trunk roads and social services) - No. and scheduling of supervision missions by the cooperating institution - Implementation of recommendations made by participatory self-evaluations and supervision missions 	<ul style="list-style-type: none"> - Reports by cofinancing agencies/partners - Annual audits - Notes/recommendations by technical and steering committees - Mid-term review - Completion report Final evaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Procedures for competitive recruitment of UGP personnel will be respected
4. ACTIVITIES		BASE COSTS	
		USD '000	% of base costs
A. Recovery and development of production		8,703	36
1. Support to grass-roots organizations		3,262	13
2. Intensifying, diversifying and enhancing value added of production		5,280	22
3. Strengthening of institutional capabilities		161	1
B. Access to markets and support for marketing		6,261	26
1. Rehabilitation/creation and maintenance of infrastructures		5,430	22
2. Support to marketing		581	2
3. Information system on markets		250	1
C. Access to basic social services		6,916	28
1. Contribution towards improving population health		3,316	14
2. Improvement of nutritional status		351	2
3. Improvement of primary education		1,853	8
4. Improvement of village water supplies and sanitation		1,195	5
D. Programme management		2,603	11
1. Programme coordination/ management (UGP, <i>Unité de coordination et gestion du programme</i>)		2,120	9
2. Field offices		483	2

Logical Framework - Grant

Narrative description	Objectively verifiable indicators	Information sources	Risks/hypotheses
OVERALL DEVELOPMENT GOAL			
Contribute to the sustainable improvement of incomes, food security, nutritional status and quality of life of 50 000 households, including those of 25 000 farmers and 6 000 fishermen in Tsopo District	<ul style="list-style-type: none"> - No. of households with improved assets - Chronic malnutrition of children aged 6-59 months reduced from 57% to 30% - No. and % of households with access to safe water increased from 29% to 50% - No. and % of households with improved latrine (PIT) - Lower incidences of the main ailments (malaria, diarrhoea, respiratory diseases, tuberculosis, trypanosomiasis, etc.) - Improved enrolment rates for girls and boys - Literacy rates among leaders of village management committees and grass-roots organizations (by gender) 	<ul style="list-style-type: none"> - Baseline surveys - Mid-term impact survey - Impact assessment at end of programme lifetime - Ad hoc studies/surveys - Reports of technical services - Nutrition surveys at start/ mid term/ end of PRAPO 	<ul style="list-style-type: none"> - Socio-political and economic environment will be stable - Measures for promoting private sector will be applied
SPECIFIC OBJECTIVES			
6. Support the structuring of grass-roots organizations	<ul style="list-style-type: none"> - No. of functional OBs (mixed, male, female) supported by INADES - No. and % of OB management committees able to use simple bookkeeping and management tools - No. of women members of management committees - No. of federations created 	<ul style="list-style-type: none"> - Quarterly reports by INADES - Reports by programme monitoring and evaluation (M&E) cell - Impact assessments and external evaluations 	Grass-roots organizations willing to collaborate with INADES
7. Strengthening the capacity of local ONGD to support grass-roots organizations	<ul style="list-style-type: none"> - No. of ONGD supported - No. of ONGD staff and field workers trained (by ONGD and by subject) - No. and type of teaching materials produced and distributed (technical leaflets, brochures on OB management, illustrations, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Quarterly reports by INADES - Reports by programme monitoring and evaluation (M&E) cell - Impact assessments and external evaluations 	Local ONGD willing to collaborate with INADES
RESULTS			
- Grass-roots organizations (farmers and fishermen) sensitized and mobilized (participatory diagnostic, needs assessment for organizational support and action plan)	<ul style="list-style-type: none"> - At least 40 out of 58 <i>secteurs</i> visited - 80% of communities sensitized and willing to participate in ARPOP - 60% of sensitized communities have a better understanding of their situation - Management committees of 80% of grass-roots organizations are operational - 60% of the trained leaders have a sound understanding of their functions and perform them effectively 	<ul style="list-style-type: none"> - Quarterly reports by INADES - Reports by programme monitoring and evaluation (M&E) cell - Impact assessments and external evaluations 	<p>Grass-roots organizations willing to collaborate with INADES</p> <p>Local ONGD willing to collaborate with INADES</p>
- Organizational capacities of grass-roots organizations strengthened and leaders trained	<ul style="list-style-type: none"> - At least 50% of trained leaders manage effectively their organization and resources - At least 50% of grass-roots organizations have effective management tools - 50% of supported grass-roots organizations provide services to their members - Women are represented in all the decisional bodies of the organizations supported by the programme - At least 30% of grass-roots organizations have negotiated contracts with service providers and are following up on their execution 	<ul style="list-style-type: none"> - Quarterly reports by INADES - Reports by programme monitoring and evaluation (M&E) cell - Impact assessments and external evaluations 	<p>Grass-roots organizations willing to collaborate with INADES</p> <p>Local ONGD willing to collaborate with INADES</p>

Narrative description	Objectively verifiable indicators	Information sources	Risks/hypotheses
<ul style="list-style-type: none"> - Grass-roots organizations federated at the <i>collectivité, territoire et district</i> levels and consultative frameworks established 	<ul style="list-style-type: none"> - Operating procedures of the federations formulated - Management committees of the federations are established and functional in at least 30 <i>secteurs</i> - All federations have formulated an action plan - Women are represented in all the decisional bodies of the federations supported by the programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Quarterly reports by INADES - Reports by programme monitoring and evaluation (M&E) cell - Impact assessments and external evaluations 	<p>Grass-roots organizations willing to collaborate with INADES</p> <p>Local ONGD willing to collaborate with INADES</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Capacities of NGOD to support the structuring of grass-roots organizations are strengthened 	<ul style="list-style-type: none"> - 50% of supported ONGD have a plan of action - 80% of trainees are familiar with organizational and management principles of grass-roots organizations - A consultative framework is created at the level of each <i>territoire</i> - At least 30% of trained ONGD provide effective support to grass-roots organizations in the formulation of micro-projects - At least 40% of trained NGOs are familiar with the Gender and Development Approach 	<ul style="list-style-type: none"> - Quarterly reports by INADES - Reports by programme monitoring and evaluation (M&E) cell - Impact assessments and external evaluations 	<p>Grass-roots organizations willing to collaborate with INADES</p> <p>Local ONGD willing to collaborate with INADES</p>

ORGANISATION AND MANAGEMENT

A. Overview

1. The **lead agency** for the proposed programme will be the Ministry for Agriculture, Fisheries and Livestock (MAPE, *Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage*). MAPE will set up a **programme management unit** (UGP, *Unité de gestion du programme*) at Isangi, with two **field offices** (*antennes*) at Basoko and Kisangani, respectively. The field offices will work in close collaboration with five **main basin partners** (OPBs, *opérateurs principaux de bassin*) each one charged with coordinating programme supported field activities in one of the five production basins. As lead agencies for the production basins, the OPBs will be NGOs with the qualifications and experience in community-based development needed to coordinate the inputs by all other SPs in their area. Field activities will be carried out by a broad range of **services providers** (SPs). These may be NGOs or private operators, individual consultants or companies, traders, businessmen, exporters, rural radios, etc. All SPs/OPBs will be recruited by call for tender. **Technical assistance** by national or international consultants/companies will be available as needed to upgrade the skills of SPs, OPBs, UGP and/or other actors, and also to carry out specialised tasks (baseline studies, nutrition and income surveys, mid-term review and completion evaluation, etc.). A **Fund for Agricultural Development** (FDA, *Fonds de développement agricole*) will be created to cover up to 90% of the cost of collective infrastructure and facilities. **Civil works** will generally be carried out by local small and medium-sized contracting companies and buildings, adopting labour-intensive approaches. The exception to this rule will be the rehabilitation of the 25 km of trunk road linking Isangi to Yangambi: for this section, IFAD will engage UNOPS directly to do the works as already done by several other donors and financial institutions (World Bank, European Union). European Union has already approved a grant for improving the Yangambi-Kisangani section.

2. The organisational set-up of the programme is illustrated by the organisation chart attached as Figure 1. A **steering committee** (*comité de pilotage*) will be set up comprising representatives from all key partners. It will be chaired by the Minister of MAPE or his/ her representative, with the Coordinator of the UGP as secretary. The committee will meet at least once a year to review progress, discuss the annual activity reports submitted by all actors, make recommendations for adjustments, and approve annual work plans and budgets (AWPBs) prior to submission to the cooperating institution and cofinanciers. The committee will also promote inter-ministerial collaboration.

B. Programme Management

3. The **programme management unit** (UGP) will be made up of a Coordinator, five technical professionals (development of crop, livestock and fisheries production; rural infrastructure; animation/ training, support to grassroots organisations and participatory approach; monitoring and evaluation; and basic social services), an administrator/financial comptroller, an accountant and support personnel (two secretaries, two watchmen, two drivers and a boat operator). The Basoko field office, with jurisdiction over four production basins, will be staffed by a professional assisted by a clerk accountant. The Kisangani field office, with jurisdiction over the fifth basin as well as the three axes radiating from Kisangani, will be staffed by a professional. Both offices will have means of transport, computer and other office equipment, including communications. The main tasks of project management will be to: (a) lay the groundwork for cost-effective and well-coordinated implementation by compiling and harmonising the AWPB proposals from partners to produce comprehensive AWPBs for submission to the steering committee; (b) prepare, sign and oversee all agreements with implementing partners (contracts with private sector operators and NGOs, memoranda of understanding (MoU) with public agencies); (c) coordinate and supervise implementation activities; (d) manage the proceeds of the IFAD loan efficiently and cost-effectively; (e) represent PRAPO in dealings with public and private institutions, including initiation/participation in meetings at local and provincial levels; and (f) coordinate and supervise M&E activities, write progress reports for timely submission to the CI and IFAD.

4. **Financial management** will be carried out in a manner and using instruments that will ensure that: programme accounts are kept accurately and regularly updated to internationally recognised standards; detailed budgets are prepared on the basis of the approved AWPBs; the related statements of

APPENDIX IV

expenditure are closely verified; counterpart funds from the programme account are mobilised; the special account is appropriately managed; annual financial statements are prepared on time; the originals of the corresponding documentation is kept ready to hand for inspections; annual audits are commissioned on schedule, audit reports are submitted to Government, IFAD and the cooperating institution; and the recommendations made by the auditors are executed.

5. **Strengthening of village-level organisations** will be entrusted to five OPBs, whose ability to promote a pro-poor attitude towards development and empowerment will be enhanced through intensive training, follow-up and sensitisation on gender-equity issues. Working under the supervision of PMU/field offices, they will assist beneficiaries and their communities in: (a) preparing, implementing and monitoring their community development plans; (b) promoting functional literacy; (c) preparing and executing investments to be financed by FDA, drawing up plans for the maintenance of village infrastructure; and (d) building up local capacity to manage external assistance cost-effectively. OPB field agents will work closely with local teams comprising one woman and one man selected by the community and trained to build local awareness of key issues like human and animal health, nutrition, production and processing of crops, livestock and fish, etc. The relay-villagers will receive a bicycle and a small allowance to maintain it. An important aspect of the process of empowerment will be the annual workshops at which beneficiary representatives will review the achievements of the past year and make proposals for adjustments during the upcoming year. This consultative process is illustrated in Figure 2. A **fully participatory and gender/equity-sensitive mindset** will be expected of all implementing agencies and partners, whose staff will be trained in using tools and procedures that will gradually empower village-level organisations as competent representatives of their constituencies. The communities, themselves, will be encouraged to address equity and gender issues by identifying disadvantaged categories in their community and ensuring that their specific needs are also met.

C. Implementation timetable

6. The tentative timetable envisages two overlapping phases, with the first one starting even before the IFAD loan becomes effective. An IFAD grant will fund an intensive campaign of information, awareness-building and support to grassroots organisations, the aim being to lay the groundwork for rehabilitating local production capacity and building up grassroots development capabilities. The designated NGO, which is already doing the same for PRAPE, will start working before the UGP is installed and continue to do so as a services provider to the latter for a total period of three years.

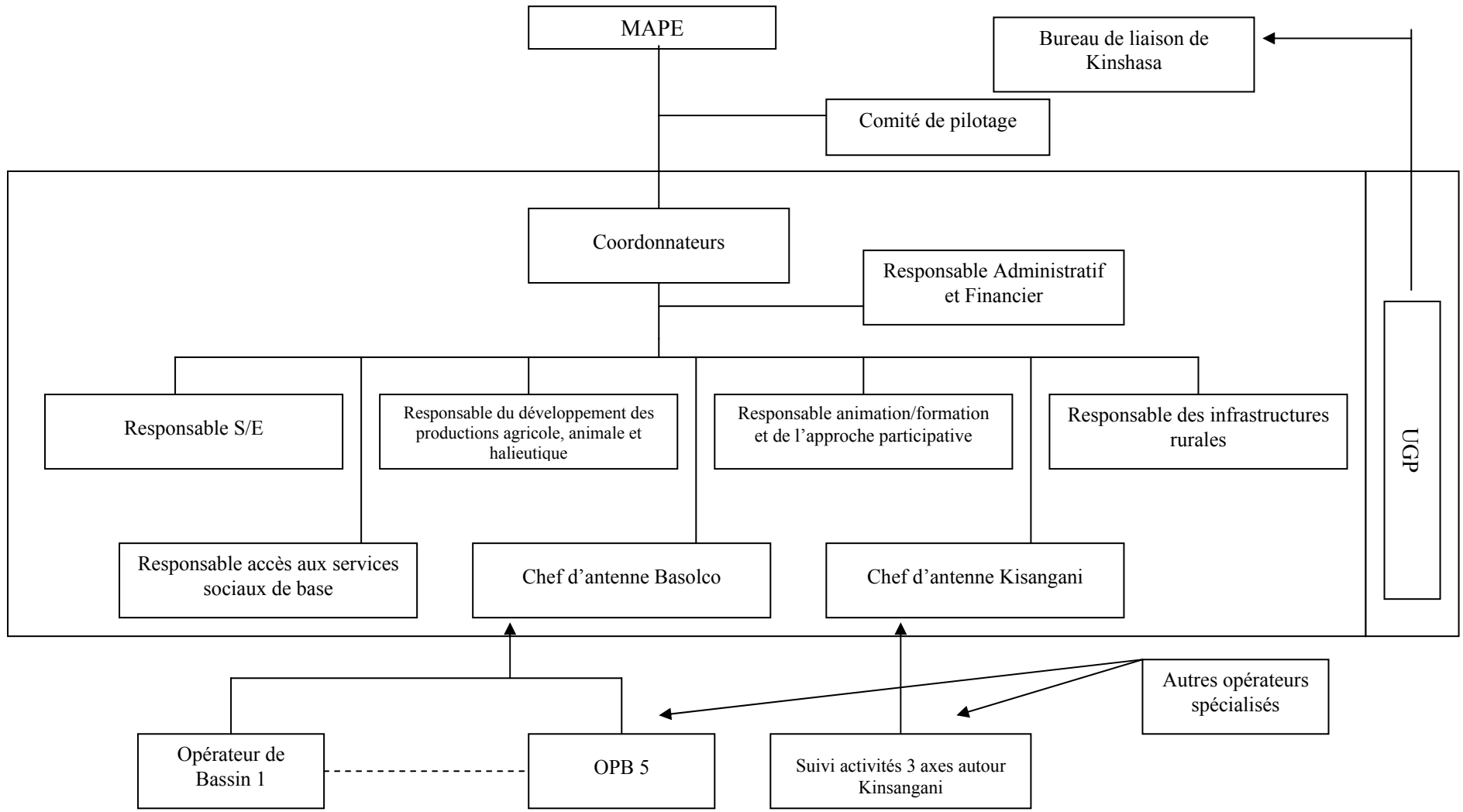
7. As soon as it is in place, the UGP will launch the calls for tender and expedite the screening/contract award procedure for all the other activities: design and construction of infrastructure (feeder roads, landing stages, marketing and social infrastructure); support to community-led development culminating in the formulation of community development plans and design of microprojects to be funded by the FDA; support to suppliers of inputs for crops, livestock and fisheries, seed multiplication and distribution, improved genitors, etc.; health, nutrition and primary education (particularly for girls), etc. Achievements of PRAPO will be evaluated at mid-term review (MTR) by a mission that will also take account of the experiences of PRAPE.

D. Monitoring and Evaluation

8. The programme's **M&E system** will follow the guidelines laid down in IFAD's Framework for a Results Management System (RIMS) for IFAD-supported Country Programmes. Intensive training and close follow-up will be assured by qualified technical assistance. M&E activities will be participatory. They will be used as a learning, management and planning tool. The logical framework will guide results-based, objectives-oriented implementation. Standard data collection sheets will be used by all partners and the outputs of internal monitoring will be cross-checked, both by discussing the findings with beneficiary representatives during annual review workshops) and by commissioning external evaluations. Each OPB will be expected to undertake **impact assessment** as a continuous and multi-pronged process involving periodic activity-based assessments, participatory evaluations, and special surveys. The baseline studies conducted in year 1, and repeated at mid-term and at the end of the programme, will make it possible to quantify the extent to which the lives of beneficiaries and their communities have been affected. The findings will be discussed and validated at meetings both

with representative focal groups for different categories (producers, women, youths, elderly) and at the level of whole villages.

ORGANIGRAMME



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROGRAMME DE RELANCE DE L'AGRICULTURE DANS LE DISTRICT DE LA TSHOPO, PROVINCE ORIENTALE
Disbursement Accounts by Financiers
(\$EU '000)

	Fonds de Survie										For. Exch.	Local (Excl. Taxes)	Duties & Taxes		
	FIDA		Don FIDA		Belge		The Government		Bénéficiaires					Total	
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%				Amount	%
A. Génie civil et rural	4 673	50.8	-	-	2 425	26.4	1 968	21.4	135	1.5	9 200	35.3	2 577	4 656	1 968
B. Moyens de transport	158	33.7	-	-	204	43.3	108	23.0	-	-	470	1.8	292	71	108
C. Matériel et équipement	424	16.5	24	1.0	1 871	72.8	250	9.7	-	-	2 570	9.9	1 748	572	250
D. Contrats d'exécution	2 702	86.0	-	-	-	-	438	14.0	-	-	3 140	12.0	597	2 105	438
E. Assistance technique															
Experts nationaux	78	36.7	106	50.3	-	-	27	13.0	-	-	211	0.8	23	161	27
Experts internationaux	458	100.0	-	-	-	-	0	-	-	-	458	1.8	367	92	-
Subtotal Assistance technique	536	80.0	106	15.9	-	-	27	4.1	-	-	670	2.6	390	252	27
F. Formation	758	29.7	169	6.6	1 311	51.3	311	12.2	6	0.2	2 554	9.8	396	1 848	311
G. Etudes et enquetes	919	75.7	-	-	125	10.3	170	14.0	-	-	1 214	4.7	191	854	170
H. Fonds de développement agricole (FDA)	3 862	90.0	-	-	-	-	0	-	429	10.0	4 291	16.5	-	4 291	-
I. Fonds d'appui au transport fluvial	18	60.0	-	-	-	-	-	-	12	40.0	30	0.1	-	30	-
J. Frais du personnel	852	100.0	-	-	-	-	-	-	-	-	852	3.3	-	852	-
K. Fonctionnement	365	48.7	-	-	273	36.3	113	15.0	-	-	751	2.9	113	526	113
L. Frais généraux	262	76.4	-	-	47	13.6	34	10.0	-	-	342	1.3	51	257	34
Total PROJECT COSTS	15 528	59.5	300	1.1	6 255	24.0	3 419	13.1	582	2.2	26 084	100.0	6 353	16 312	3 419

